

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 06: Renaturation de la Seymaz

Artikel: "Un processus passionnant et exigeant"
Autor: Corthay, Alexis / Tricoire, Emmanuelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Un processus passionnant et exigeant »

Parmi les concepteurs du projet de renaturation de la Seymaz, les agriculteurs ont une place importante. Alexis Corthay a été l'un de leurs représentants. Connu pour héberger le Festival Amadeus dans son domaine de la Touvière ainsi que pour sa forte personnalité, il était le principal propriétaire des terres concernées par le projet. Après un an, il tire des conclusions nuancées de cette expérience: il en retient une réalisation intéressante, mais aussi une certaine amertume due au manque de reconnaissance publique du rôle des agriculteurs.

TRACÉS: Comment les agriculteurs sont-ils parvenus à participer à la conception même du projet?

Alexis Corthay: On a revendiqué cette participation. Dans un premier temps, les concepteurs ont cherché à imposer un projet pour lequel nous devions simplement libérer nos terrains. Le conflit est rapidement devenu inévitable. Il faut savoir que des projets concernant une superficie beaucoup plus vaste préexistaient et que les agriculteurs les avaient refusés massivement. La dernière tentative a abouti à un redimensionnement du projet, lui apportant une certaine réversibilité et impliquant des mouvements de terres plus raisonnables.

Avec l'expérience, nous avons appris à être respectés par les milieux environnementaux, en apportant nos connaissances du lieu. Nous avons compris qu'il fallait rester unis: *AgriGenève*, notre organe de défense professionnelle, nous a représentés activement. Mais une fois le projet réalisé, l'Etat en a repris les rênes et évincé certains interlocuteurs avec lesquels un climat de confiance s'était installé. J'ai alors donné ma démission.

T: Une consultation aussi large est rare pour un tel projet. Comment l'avez-vous vécue?

A. C.: C'était une expérience passionnante, qui ne fut pas sans conflits, un exercice de tolérance, dans lequel je n'ai pas toujours été le meilleur acteur et dont je retire le sentiment de m'être abîmé le caractère. J'avais certaines exigences de reconnaissance et de prise en compte de la problématique

agricole, et j'y ai « perdu quelques plumes ». On nous avait dit tant de choses contradictoires qu'on avait fini par perdre confiance. Quelques exemples: c'est incidemment que l'on a compris que le cœur du projet était la réhabilitation du marais; l'argument de la menace des populations par les crues s'est avéré faux lorsqu'on a pris la peine de le vérifier.

Le choix des responsables de projet est également fondamental, car les débats doivent avoir lieu dans un climat de confiance. Il a fallu plus de cinq ans pour concrétiser le projet. Le processus est nécessairement long s'il est démocratique, mais les enjeux ont pu apparaître clairement.

Dès la première séance s'est posée la question de l'ouverture du site, laquelle a constitué un enjeu tout au long des débats. Les tenants de la nature voulaient le fermer, alors que nous, les agriculteurs, entendions garder le chemin historique utilisé pour relier les villages et les parcelles. C'est seulement à la dernière séance que l'on a abouti à un compromis, sous la forme d'une passerelle traversant le marais.

T: Un an après la conclusion du projet, que pensez-vous du résultat?

A. C.: C'est un site magnifique, dont on peut être fier, avec une ouverture exceptionnelle sur le Mont Blanc et les Préalpes. Le meilleur gage de réussite s'exprime par une fréquentation accrue du lieu, ce qui n'est pas forcément du goût des ornithologues qui estiment que trop de passage représente une nuisance pour le milieu. Mais chaque citoyen a participé financièrement à cette réalisation par sa quote-part d'impôts et, à ce titre, est en droit d'attendre un retour. C'est aussi ce qui permet de sensibiliser les gens à la problématique de la nature et de sa découverte. A sept kilomètres d'une ville de 500 000 habitants, il est illusoire d'échapper à toute présence.

Par contre, en ce qui concerne les engagements pris par l'Etat, le montants des acquisitions n'a toujours pas été réglé à ce jour, alors que les travaux sont terminés depuis plus de six mois. L'Etat s'est montré plus pressé lorsqu'il s'est agi de nous demander notre collaboration! Il faut souligner que ce n'est pas simplement un problème d'argent pour les agri-

culteurs (les terres seront rachetées au prix légal), mais que laisser sa terre, c'est d'abord abandonner son outil de travail et son patrimoine. Et cela, il a bien fallu l'accepter.

T: Comment fonctionne l'entretien du site?

A. C.: Un groupe de gestion du site (comprenant les milieux de l'environnement, des ingénieurs hydrologues, les milieux agricoles) est actuellement mis en place par l'Etat. On s'attendait à pouvoir conserver la collégialité de départ, mais ce groupe n'est pas encore opérationnel.

Notre accord sera requis pour toute intervention relative à l'entretien du site, ce qui ne nous empêche pas de nourrir quelques craintes qu'au sein de ce groupe, les milieux de la nature ne reprennent la haute-main sur le projet. Néanmoins, le groupe de gestion a cherché à associer les agriculteurs qui le souhaitent à l'entretien du site, dans l'idée de leur procurer un revenu d'appoint, mais aussi pour les sensibiliser à la problématique des milieux naturels.

L'une des parcelles du site, qui m'appartient, est une prairie exploitée de manière extensive, mais qui bénéficie d'une subvention en tant que surface écologique mise à disposition par l'agriculture. Cela tend à montrer qu'une synergie existe déjà entre les intérêts de la nature et ceux de l'agriculture.

Les agriculteurs attendent maintenant « la » crue qui va mettre à l'épreuve le projet et permettra d'apprécier le fonctionnement hydraulique.

T: Qu'est-ce qu'un tel projet apporte aux agriculteurs?

A. C.: La faune sauvage a bien investi les lieux: les lièvres pullulent et s'attaquent aux troncs des vergers, et le sanglier qui s'y est installé fait des incursions régulières à partir du site, au lieu de se déplacer. Cela occasionne des dégâts dans les prairies, les vignes et les champs cultivés. Ces inconvénients montrent bien que si l'on n'avait pas été sensibles à la nature, le projet n'aurait pas vu le jour. Et même si l'affluence sur le site est plus importante que prévu, cela nous réjouit, comme étant une sanction sociale du projet.

C'est en se mettant à la place de l'autre que l'on parvient à dialoguer pour que les intérêts de chaque milieu soient respectés et préservés. Or pour convaincre, il faut aussi être capable de rêver et de faire rêver. C'est le processus de réalisation qui aura été passionnant; reste à souhaiter que les espaces agricoles cédés aux espaces naturels le deviennent eux aussi.

Alexis Corthay, agriculteur
CH – 1252 Meinier
Propos recueillis par Emmanuelle Tricoire

